



Conseil d'administration du Pays Vichy-Auvergne
Mardi 25 Février 2014 sous la Présidence de Mme Nicole Eymard,
Présidente, dans les locaux de l'Atrium de Vichy

Etaient présents

Mme Nicole EYMARD, Présidente de l'association
M. Jean-Claude MAIRAL ; Vichy Val d'Allier
M. Didier Chassain, Président CC Côteaux de Randan
M. Pierre LYAN ; CC Nord Limagne
M. François SZYPULA ; Président CC Montagne Bourbonnaise
M. Eric SICARD; Président du Conseil de Développement
M. Stéphane ZAPATA, Directeur
Mme Estèle RIVAL, Pays Vichy-Auvergne

Excusés

Mme Silvia CHAPUT ; Vichy Val d'Allier
M. Jean-Pierre MOULIN ; CC Bassin de Gannat
M. Bernard FAURE ; CC Limagne Bords d'Allier
M. Bernard FERRIERE, CC Limagne Bords d'Allier, pouvoir donné M. Lyan
M. Xavier CADORET ; Président CC Varennes-Forterre,
Mme Brigitte SALABAY ; CC Nord Limagne, pouvoir donné M. Pierre Lyan
M. Georges DAJOUX ; Président CC Pays de Lapalisse
M. Bernard COULON, CC Pays Saint-Pourçinois
M. Jean-Michel GUERRE ; Président de Vichy Val d'Allier, pouvoir donné à Mme Eymard
M. Gérard LAPLANCHE ; CC Pays Saint-Pourçinois
M. Jacques BLETERRY ; CC Montagne Bourbonnaise
M. Pierre Houbé, CC Gannat, pouvoir donné Mme Eymard
Mme Annick CHOVET ; Vichy Val d'Allier
Mme Marcelle DESSALE ; Présidente CC Sioule, Colettes et Bouble
M. Luce BILLET ; CC Varennes-Forterre
M. Gilles BERRAT ; Président CC Donjon Val Libre
M. Michel SAINT-ANDRE ; CC pays de Lapalisse

A l'ordre du jour :

- Démarche ESS
- Point sur le programme leader
- Assemblée générale du 07 mars
- Questions diverses

1) Démarche ESS

On compte plus de 2080 structures appartenant à l'ESS sur le territoire du Pays Vichy Auvergne. Ces acteurs représentent environ 3 500 emplois mais également de nombreux services à destination des populations locales. Que ce soit dans le secteur de la culture, du sport, de l'aide à domicile, de la production ou dans celui du social, les acteurs de l'ESS sont des forces vives pour le territoire. Ils participent d'une part au développement économique du territoire mais également à son dynamisme à

travers les évènements et animations mis en place. Ces acteurs ont la caractéristique d’avoir un ancrage territorial fort basé sur une répartition des richesses plus équitable et de favoriser la création de liens sociaux de par leur mode de gouvernance.

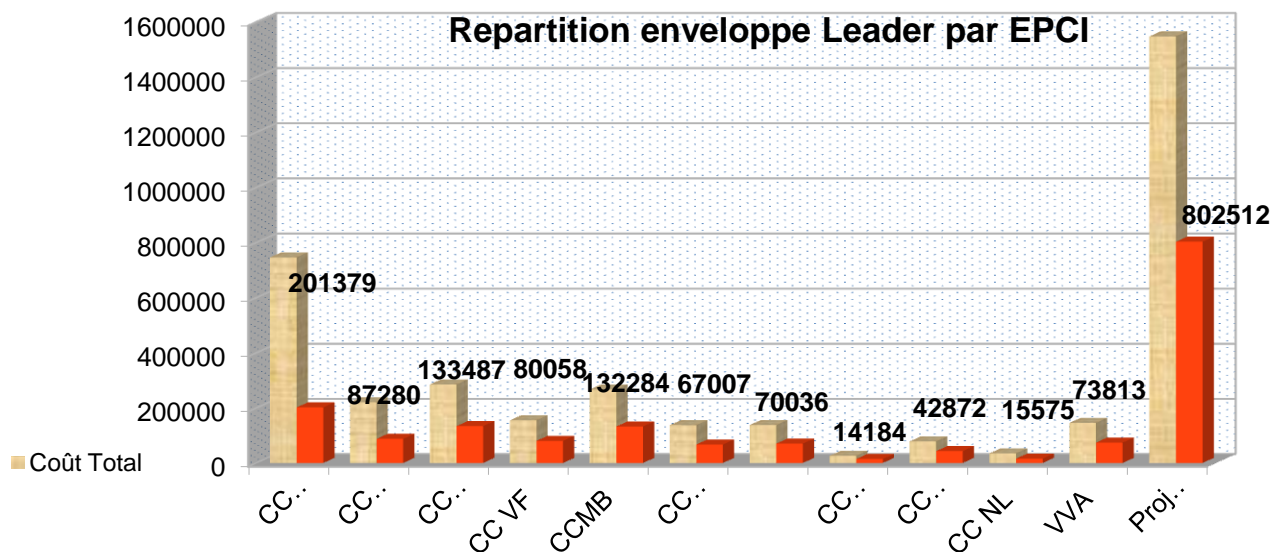
Fort de ces constats, le Pays Vichy Auvergne s’est rapproché en 2013 de la Chambre Régionale de l’Economie Sociale et Solidaire (CRESS Auvergne) qui a clairement affiché dans son projet stratégique une volonté de structurer les acteurs ESS par des outils de proximité. Cette collaboration a permis le recrutement en septembre 2013 d’une chargée de mission à mi-temps pour préfigurer un pôle de développement de l’ESS sur le Pays Vichy Auvergne, l’autre mi-temps du poste étant consacré à la mise en place d’une démarche similaire sur le Parc naturel régional Livradois-Forez. Le portage administratif du poste prévu jusqu’en décembre 2014 est assuré par la CRESS Auvergne mais le Pays, soucieux de mener une réflexion territorialisée est fortement investi dans les différents organes de décision.

L’organisation de cette mission a été définie suivant une logique ascendante et de démocratie participative

. Une première réunion collective en novembre 2013 a réuni 13 structures qui ont collectivement identifié l’ensemble des fonctionnalités possibles du futur pôle ESS. Une seconde réunion collective en janvier 2014 réunissant 28 structures a ensuite permis de hiérarchiser les axes de travail. Il apparaît clairement un besoin des acteurs à mieux se connaître entre eux. Ainsi des actions concrètes de mise en réseau seront à prévoir en 2014 : visites d’entreprises, réunion d’information, outils de communication entre acteurs... Les acteurs semblent également en attente d’outils sur des questions juridiques et en terme de communication. Enfin la question de la valorisation et de la mutualisation du matériel est également très prégnante.

En 2014, l’objectif est de poursuivre l’animation du collectif constitué d’acteurs locaux en phase de structuration et de mettre en place des outils concrets de soutien à ce secteur. Ne souhaitant pas isoler les acteurs ESS mais au contraire penser le territoire avec l’ensemble des acteurs qui le compose, le Pays Vichy Auvergne souhaite impliquer les acteurs issus de l’économie dite traditionnelle ainsi que les collectivités territoriales à cette démarche.

2) Point sur le programme leader



L’enveloppe leader complétée de l’enveloppe complémentaire est à ce jour consommée à hauteur de 82% . Les dossiers ont été payés à hauteur de 52% ce qui représente un excellent résultat.

En fin de période et dans le cadre de la future programmation des fonds leader, il est à souligner l’engagement nouveau du Conseil général du Puy de Dôme pour faire levier sur les dossiers leader.

Il est souligné aux membres présents que les dossiers doivent être engagés jusqu'au 31 mars de l'année 2015, après on rentrera sur une nouvelle programmation.

3) Assemblée générale du Pays Vichy-Auvergne du 07 mars

Les bilans d'activité et bilans comptables sont respectivement présentés par M. Le Directeur et l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.

L'activité a été réduite en termes d'actions pour répondre aux exigences des contraintes financières.

Les comptes font apparaitre à nouveau un résultat positif après deux années négatives.

L'ensemble des participants donne un avis favorable aux présentations.

Celles-ci seront présentées à la prochaine assemblée générale du Pays Vichy-Auvergne.

4) Questions diverses

Vichy le 25/02/2014

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eymard', with a long horizontal stroke extending to the right.

Nicole EYMARD